



BULLETIN MUNICIPAL DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE

■ N° 42 – DÉCEMBRE 2018 ■



HALLE GOURMANDE UNE FIN D'ANNÉE FESTIVE ET CONVIVIALE

À DÉCOUVRIR ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO :



Un budget pour la qualité de vie, p. 4 – 5



Améliorer notre environnement, p. 10 – 11



Un projet pour l'éducation, p. 12 – 13

MAIRIE

05 61 98 43 43

En semaine de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h

Le samedi de 9 h à 12 h

POLICE MUNICIPALE

4, place de l'Hôtel-de-Ville

06 77 56 23 78

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

05 61 98 43 46 (en mairie, 1er étage)

MÉDIATHÈQUE

05 61 98 43 47

De septembre à juin :

Mardi de 9 h à 12 h et de 16 h 30 à 19 h

Mercredi de 14 h à 18 h

Jeudi de 16 h 30 à 19 h

Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Fermée les jours fériés

CIAS – SIVOM

05 61 97 08 98

Service d'aide à domicile. Rue du Collège

OFFICE INTERCOMMUNAL DE TOURISME

05 61 87 63 33

**BUREAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUES
ET MAISON DES SERVICES AU PUBLIC**

05 61 90 19 55

Place de la Halle, Montesquieu-Volvestre

www.tourisme.volvestre.fr

LA POSTE

05 61 98 02 35

De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Samedi de 9 h à 12 h. Fermé le mercredi

ENEDIS

(signaler un incident sur le réseau électrique)

09 72 67 50 31

DÉCHETTERIE

05 61 90 69 08

Du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h

et de 14 h à 18 h

**SERVICE AGRO-ENVIRONNEMENTAL
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

05 61 90 43 91

EHPAD « LE COULOUMÉ »

05 61 90 47 09

PÔLE ROUTIER (MONTESQUIEU)

05 61 90 40 05

SYNDICAT DES EAUX (SMDEA)

Le Fossat : **05 61 68 54 24**

Saint-Paul-de-Jarrat : **05 61 65 09 60**

Astreinte : **06 80 40 74 75**

LES URGENCES

Pompiers 18

Gendarmerie 17

SAMU 15

ALLÔ DOCTEUR 3966

} 112
depuis
un mobile

Centre antipoison 05 61 49 33 33

Cabinet médical Mailhol 05 61 90 41 26

D' Bonel 05 61 90 43 37

Pharmacie 05 61 90 40 04

Infirmières :

– Cabinet place de la Halle

15, place de la Halle 09 83 56 62 21 ou 06 60 04 49 14

Permanence le mardi de 8 h 30 à 9 h 30. cabinet.ide.halle@gmail.com

– Cabinet Jocelyne Pourret – Chantale Troude

44, rue Mage 05 62 01 64 59 ou 06 82 57 48 37

ide.montesquieu@gmail.com

Permanences : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 9 h 30 ; le mardi de 8 h 30 à 10 h

COLLÈGE STELLA-BLANDY

05 61 98 48 00

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

École : **05 61 90 48 62**

CLAE élémentaire : **05 61 90 73 97**

ÉCOLE MATERNELLE A.-MASSAT

05 61 90 49 09

CLAE maternelle : **05 61 97 17 12**

RESTAURANTS SCOLAIRES

Maternelle : **05 61 90 62 83**

Élémentaire : **05 61 90 74 09**

Service administratif : **05 61 98 43 41**

RESO « LE VAL D'ARIZE »

05 61 97 76 00

CRÈCHE L'ÎLE O DOUDOUS

05 61 90 06 90

CENTRE DE LOISIRS

Bureau : **05 61 90 05 88**

CENTRE D'ANIMATION JEUNES

05 61 90 66 29

PERMANENCES

11, rue des Ollières

0561975596

> Agence 3i

Sur rendez-vous le lundi et jeudi,
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

07 50 14 98 21.

> Mission locale

Sur rendez-vous le premier jeudi du mois.

05 61 51 54 31.

BASE DE LOISIRS « LAS PLAGNES »

05 61 90 11 92

PISCINE MUNICIPALE

05 61 90 42 59

Ouverture en juillet et août

du mardi au dimanche de 11 h à 19 h

**MAISON DES SOLIDARITÉS
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 31**

11, avenue de Saleich, 31220 Cazères

05 61 98 44 70

MAISON DES SOLIDARITÉS

2, rue Janet

05 61 90 41 33 et 05 61 87 83 64

– Assistante sociale : M^{me} Benyahia.

Jour de permanence sur rendez-vous :

appeler le **05 61 98 44 70**

Jour de plage d'accueil social :

les mardis de 9 h à 12 h

– Médecin PMI : **05 61 98 44 70**

PETR SUD TOULOUSAIN

Noé : **05 61 97 30 34**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE

05 61 90 80 70

TRÉSORERIE DU VOLVESTRE

Lundi, mardi et jeudi, de 9 h à 12 h

et de 13h30 à 16h. Carbone : **05 61 87 84 99**

Bulletin municipal édité par
la Ville de Montesquieu-Volvestre

3, place de l'Hôtel-de-Ville,
31310 Montesquieu-Volvestre.

Téléphone : 05 61 98 43 43.

Télécopie : 05 61 90 40 31.

www.mairie-montesquieu-volvestre.fr

Directeur de la publication :

Patrick Lemasle

Conception et réalisation :

Éditions In extenso, 31310 Canens.

05 61 90 29 15.



Papier recyclé

Imprimé sur papier recyclé.



Le maire reçoit sur rendez-vous
05 61 98 43 43

HOMMAGE À ANDRÉ BERTHOUMIEUX



C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la disparition d'André Berthoumieux. Il s'en est allé en toute discrétion et

nous avons respecté la volonté de la famille. Mémoire vivante de notre village auquel il était extrêmement attaché, nous conserverons d'André l'image d'un homme attachant et d'un historien féru d'occitanisme. Ses nombreuses parutions, son implication et ses travaux à l'office de tourisme marqueront encore longtemps l'histoire de notre bastide.

ÉDITO

Chère Madame, cher Monsieur,

La rentrée scolaire a été marquée par le retour de la semaine de quatre jours. La non-revalorisation des dotations de l'État, la remise en cause de financements et la quasi-suppression des contrats aidés nous ont imposé cette décision. La forte implication des enseignants, des parents d'élèves, des élus et du personnel communal dans la réorganisation nécessaire a permis une rentrée sereine pour l'accueil de nos écoliers.

Comme en 2017, le conseil municipal a décidé de poursuivre ses investissements sans augmentation des taux communaux de fiscalité et sans recourir à l'emprunt.

Nos projets avancent, souvent moins vite que nous le souhaitons compte tenu des délais d'instruction dus à la complexité des démarches administratives. Nous recherchons des financements auprès des différentes institutions, principalement le conseil départemental. Le conseil régional est également sollicité pour les dossiers d'accessibilité et pour notre demande d'inscription à l'opération de redynamisation des « bourgs-centres Occitanie Pyrénées-Méditerranée ».

La vidéo-protection est aujourd'hui opérationnelle. Ce système souhaité par la gendarmerie, dont l'utilisation est très encadrée, vient compléter, après le renforcement de la police municipale, notre dispositif de lutte contre la délinquance et les incivilités.

Le parcours de santé vient d'être livré et son installation devrait être terminée en décembre pour une ouverture immédiate au public. Le skatepark sera officiellement réceptionné dès que l'entreprise attributaire du marché aura satisfait à ses obligations, ce qui n'empêchera pas le maintien de réserves pour parfaire cette réalisation.

Plusieurs projets sont très avancés. Je n'en citerai que trois. Concernant le réaménagement de l'ancienne école élémentaire en maison des associations, le dossier de consultation des entreprises est finalisé et l'appel d'offres va être publié. L'éclairage public de l'esplanade du Nord va être entièrement rénové dans les mois qui viennent. Le remplacement des jeux pour enfants au Couloumé et à l'école maternelle est en cours.

L'année 2018 a été marquée par des épisodes pluvieux et orageux particulièrement violents. Notre commune a été reconnue en état de catastrophes naturelles pour les événements climatiques des 15 et 16 juillet. Plusieurs d'entre vous ont subi des dommages importants. La voirie et les équipements communaux n'ont pas été épargnés. Avec la communauté de communes, nous allons poursuivre notre effort sur les voies et fossés communaux. Je rappelle que les fossés et ruisseaux dans le domaine privé sont à la charge des propriétaires riverains qui ont une obligation d'entretien.

Plusieurs pages de ce bulletin sont consacrées à la vie associative. Je remercie toutes les personnes qui partagent leur temps et leur expérience pour conforter et améliorer le vivre ensemble.

En ce mois de décembre, je vous adresse au nom de l'ensemble des membres du conseil municipal, pour la nouvelle année, mes meilleurs vœux de santé, de prospérité et de fraternité. Bonne lecture.

Patrick LEMASLE, Maire de Montesquieu-Volvestre

BUDGET COMMUNAL 2018

0 % D'AUGMENTATION DES TAUX COMMUNAUX EN 2018

Lors de la séance du 8 mars 2018, le conseil municipal a voté :

- Le compte de gestion 2017 établi par la Trésorerie du Volvestre.
- Le compte administratif résultats 2017 conforme au compte de gestion.
- L'affectation du résultat sur le budget primitif 2018.
- Le budget principal 2018 et les budgets annexes 2018.

RÉSULTATS DU BUDGET PRINCIPAL 2017

Les résultats de 2017 sont excédentaires. Ils s'élèvent à 1 446 735,83 € pour la section de fonctionnement et 431 133,83 € pour la section d'investissement.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le conseil municipal a décidé d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Report sur le budget de fonctionnement : 1 246 735,83 €
- Report sur le budget d'investissement : 200 000 €

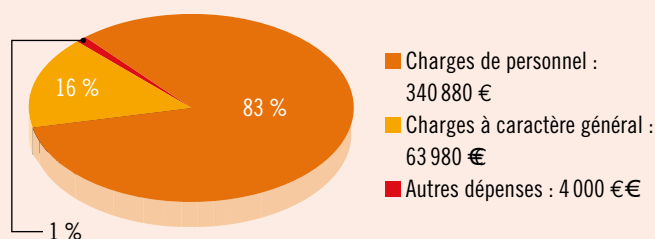
BUDGETS ANNEXES

Pour ces deux budgets annexes, les investissements (bâtiments, acquisition d'équipements et de matériels...) sont pris en charge par le budget principal.

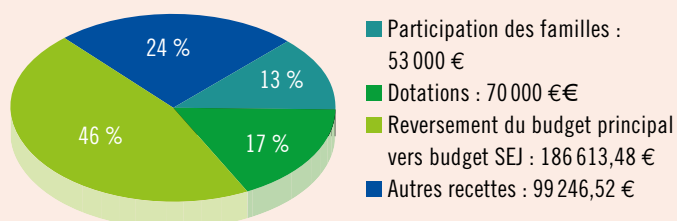
BUDGET ENFANCE ET JEUNESSE (SEJ)

La participation directe demandée aux familles représente 13 % des recettes. Le financement de la CAF est de 17 %.

DÉPENSES : 408 860 €



RECETTES : 408 860 €

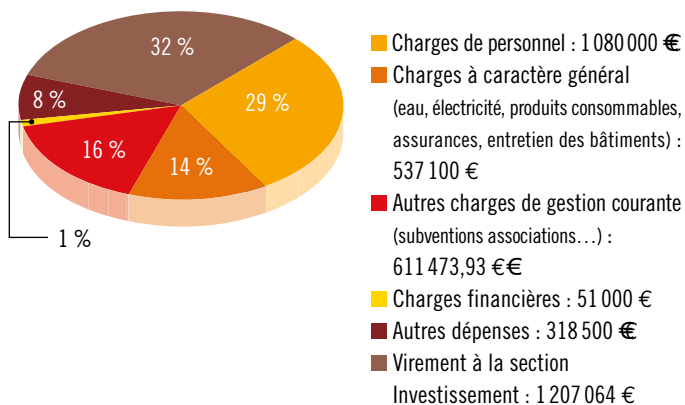


BUDGET PRINCIPAL 2018 = 6 653 636,89 €

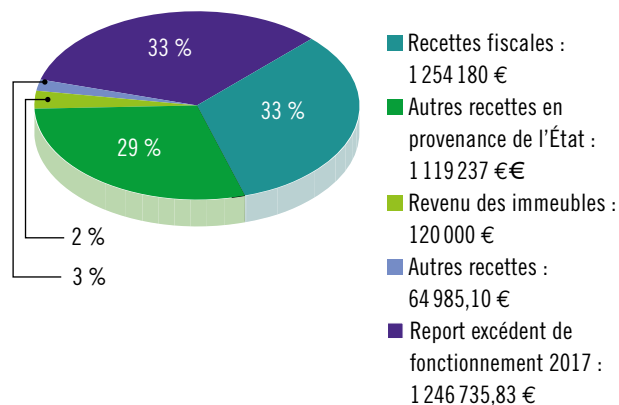
POUR ÉTABLIR LE BUDGET PRINCIPAL 2018, LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ DE NE PAS AUGMENTER LES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX, COMME EN 2017.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 3 805 137,93 €



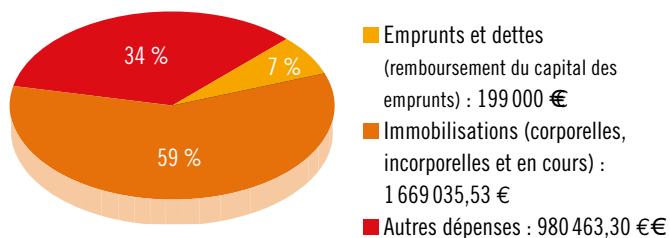
RECETTES : 3 805 137,93 €



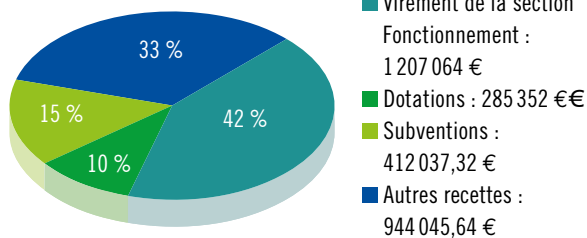
Malgré la stagnation des dotations de l'État et les contraintes liées à la situation économique de notre pays, le conseil municipal poursuit des investissements pour améliorer la qualité de vie dans notre commune. Il n'y aura pas de recours à l'emprunt.

INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 2 848 498,96 €



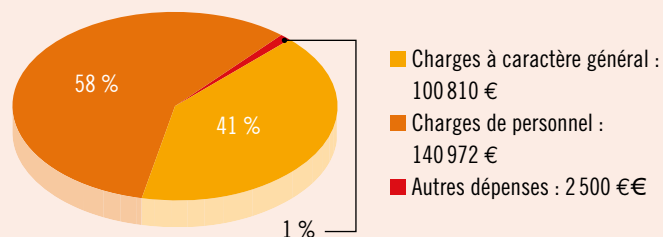
RECETTES : 2 848 498,96 €



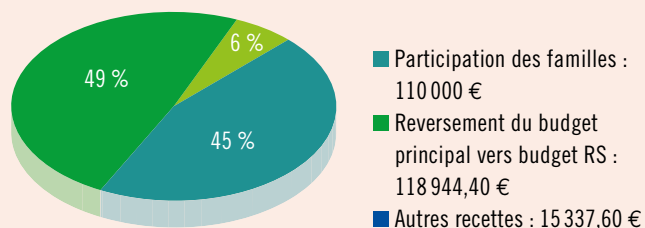
BUDGET RESTAURANT SCOLAIRE (RS)

La participation directe demandée aux familles représente 45 % des recettes.

DÉPENSES : 244 282 €



RECETTES : 244 282 €



INTERVENTIONS SUR LES BÂTIMENTS PUBLICS

SALLE POLYVALENTE

Remise en état suite à l'incendie volontaire de 2017. Les auteurs ont été déferés devant la justice. Les travaux se sont achevés en novembre.



Remise en état de la salle polyvalente due à l'incendie volontaire.

LA POSTE

Désamiantage des locaux achevé fin novembre.

RUE DES MELLÈS

La mise en conformité électrique du logement communal a été réalisée.

ÉCOLE MATERNELLE

Après le remplacement des sols dans le préfabriqué durant l'été, remplacement des plafonds chauffants dans deux bureaux pendant les vacances de Toussaint.

MAIRIE

Le local accueillant la vidéo-protection a été réalisé par les services techniques et les artisans locaux.

AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE



L'allée centrale de la partie ancienne du cimetière ainsi que l'extension de cette dernière ont fait l'objet d'un traitement de surface sous la forme d'une couche de goudron et de gravillons, ceci dans le but de faciliter les déplacements et l'embellissement. Il permet de lutter contre la prolifération des mauvaises herbes. La partie nouvelle du cimetière fera l'objet d'un traitement similaire dès l'instant que l'évacuation des eaux pluviales, actuellement à l'étude, sera réalisée. Il est rappelé par ailleurs qu'une opération de reprise des concessions abandonnées est en cours. Le délai de reprise est de trois ans à partir du moment où un constat d'abandon a été établi. Un ossuaire devra être réalisé afin de donner une sépulture aux restes provenant des concessions reprises.

Nouvelle surface des allées principales du cimetière.

TRAVAUX DE VOIRIE

Suite aux intempéries et dans le cadre de l'entretien du réseau routier communal, de nombreux travaux de consolidation et de reprise ont été réalisés : chemin des Hourques, parking de la piscine, entrée du stade, chemin de Michéou, chemin de Baraillas, chemin de Gradide, chemin de la Merre, impasse la Rouquette, secteur du Castéra. D'autres secteurs sont prévus. Les demandes de travaux de voirie font l'objet d'une programmation financière en accord avec les services de la communauté de communes du Volvestre qui détient la compétence « Voirie ».



Travaux sur le parking de la piscine.

ENEDIS RENFORCE ET SÉCURISE LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Les réseaux électriques de la commune ont été exploités par la régie municipale d'électricité jusqu'au 31 décembre 2015. Depuis le 1^{er} janvier 2016, Enedis a repris l'exploitation de ces réseaux.



Suite à l'audit, réalisé en 2015, qui a montré que le réseau 15 000 volts se trouve dans un état dégradé et a également souligné la fragilité de l'alimentation électrique principale de la commune (un seul câble alimentait l'ensemble des habitants en 2016), une étude est lancée pour la création d'une deuxième ligne principale afin de sécuriser l'alimentation. L'année 2017 a été consacrée à l'étude de

la reconstruction des réseaux moyenne tension et à l'implantation d'un deuxième autotransformateur au lieu-dit Capitany.

TRAVAUX PRÉVUS EN 2019 ET 2020

Le coût prévisionnel total des travaux, programmés sur 2019 et 2020, s'élève à 2 940 000 €. Des travaux de restructuration sont prévus pour effectuer le changement de tension (passage en 20 kV), avec la création d'un nouveau départ HTA 20 000 volts partant du poste source de Carbonne, traversant Rieux pour atteindre Montesquieu-Volvestre. Est prévue la reconstruction de la structure reliant Montesquieu-Volvestre à Lahitère pour permettre la continuité d'alimentation en cas de défaillance de la ligne principale et le changement de tension du réseau HTA (de 15 000 volts à 20 000 volts). Le renforcement du réseau permettra le changement de tension pour réaliser le raccordement au poste source de Carbonne. Ainsi, pour renforcer le réseau électrique de nombreux supports seront changés.



Les nouveaux réverbères de l'éclairage public route de Toulouse..

EXTENSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Poursuite de la rénovation et de l'extension du réseau de l'éclairage public : le long de la route départementale du nouveau rond-point de Bonzoumet à la gendarmerie, au Pont Blanc et rue Georges-Ibos, derrière le parking du supermarché Carrefour Contact, devant les locaux du centre de loisirs, dans le quartier de la Garière, rue du Parfait ainsi qu'aux abords du collège.

Prochainement la rénovation de l'éclairage public sur l'esplanade du Nord va débuter et fera l'objet d'une communication.

LA VIDÉO-PROTECTION EST EN SERVICE



La mise en place de la vidéo-protection est maintenant achevée. Des caméras ont été installées et sont opérationnelles.

Nous rappelons que les images fournies par ces caméras ne sont pas visionnées en temps réel (il n'y a pas de « mur d'images »), elles ne peuvent être extraites que sur demande du procureur de la République, par un officier de police judiciaire et sont automatiquement effacées au bout de 15 jours.

Conformément à la loi imposant que toute personne pénétrant dans une zone de vidéo-protection soit informée de manière claire et précise, des panneaux ont été installés aux entrées de notre ville.

BIENTÔT DEUX RADARS PÉDAGOGIQUES



Photo indicative.

Deux radars pédagogiques seront implantés par le SDEHG (Syndicat départemental de l'énergie de la Haute-Garonne) en début d'année. Un avenue du Mas-d'Azil et un avenue Simon-de-La-Loubère. Deux autres dispositifs seront prêtés par la Prévention routière pour réaliser des comptages sur la route de Lahitère et l'ancienne route de Rieux.

PARCOURS DE SANTÉ

LES MODULES INSTALLÉS SUR LE PARCOURS DE SANTÉ



PORTIQUE D'INFORMATION



PORTIQUES DÉPART / ARRIVÉE



PARCOURS DE SAUTS



BARRES DE TRACTIONS



ESPALIER SIMPLE



POUTRES D'ÉQUILIBRE EN ENFILADE



PLANCHE ABDOMINALE



ESPALIER OBLIQUE À CORDE

Le parcours de santé ou parcours sportif, selon l'usage que l'on en fait, sera bientôt opérationnel autour du parc du Couloumé.

Les « joggers », les marcheurs, les promeneurs empruntant les chemins gravillonnés du parc pourront faire une halte auprès des 6 agrès bien intégrés au cadre champêtre et agrémenter leur balade de quelques exercices physiques appropriés.

De l'assouplissement à la série de tractions, du maintien de sa forme à l'entraînement sportif, les Montesquiennes et Montesquiens, des plus jeunes aux plus anciens, pourront y trouver leur compte.

Rendez-vous allées du Couloumé, près du pigeonnier, un panneau descriptif vous indiquera le sens du parcours et l'emplacement des appareils que chacun pourra utiliser selon son degré de forme et son imagination.

La pratique d'activité physique est un élément de santé et de bien-être incontestable d'autant plus agréable lorsqu'elle se déroule dans un cadre ravissant.

Alors... À vos baskets!

I INTEMPÉRIES ET ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Dérèglement climatique pour une répétition de faits similaires ou simple caprice de la météo, l'épisode pluvio-orageux particulièrement violent de cet été a lourdement impacté l'ensemble du territoire de la commune.

Il convient donc d'en tirer tous les enseignements possibles afin de prendre le maximum de mesures préventives limitant les conséquences de tels événements. Les fossés et ruisseaux de la commune ont été le théâtre de nombreuses coulées de boue et de débordements : à ce titre, il est rappelé que l'ensemble du réseau hydrographique de la commune relève intégralement du domaine privé à l'exception des fossés du domaine communal. Aucun cours d'eau n'étant assujéti au régime domanial, l'entretien dépend exclusivement des propriétaires riverains.

Chacun peut et doit intervenir pour la partie qui le concerne, jusqu'à l'axe médian dans le cas de propriétaires différents de part et d'autre.

Une action immédiate et préventive s'adresse donc à tous.

Les droits et obligations relatifs à l'entretien des cours d'eau et fossés doivent être envisagés en application des articles 640 du Code civil et L215-9 du Code de l'environnement. L'entretien doit être mené de manière à ne pas aggraver la situation des fonds inférieurs ou supérieurs en matière d'écoulement des eaux.

L'absence volontaire d'entretien des cours d'eau et fossés par les riverains ou un entretien inadapté entraînent leur responsabilité directe pour les dégâts qui en seraient la conséquence.

Par ailleurs et c'est une nouveauté, preuve que les pouvoirs publics ont pris conscience du problème avec

la loi GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et Prévention des inondations). La compétence revient à la communauté de communes pour la partie Gestion des milieux aquatiques.

Il s'agit d'une compétence juridique nouvelle, exclusive et obligatoire confiée à compter du 1^{er} janvier 2018 aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Par ailleurs, la commune a prévu un important programme d'entretien des fossés du domaine communal. Celle-ci a également particulièrement souffert à la suite des intempéries et de nombreuses et coûteuses interventions sont prévues sur les dizaines de kilomètres de voirie classée dans le domaine public communal.

LA RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE A ÉTÉ PUBLIÉE AU JOURNAL OFFICIEL DU 3 NOVEMBRE 2018 POUR LES 15 ET 16 JUILLET 2018 – INONDATIONS ET COULÉES DE BOUE

LETTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE PRÉFET POUR LA DEMANDE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE LE 19 JUILLET 2018.

Monsieur le Préfet,

La commune de Montesquieu-Volvestre a été touchée par de très violents orages, vents soufflants en tempête, pluies et grêles, ayant entraîné des inondations, des coulées de boues, des coupures d'électricité... pendant quatre jours du 13 au 16 juillet courant.

Plusieurs administrés nous ont fait part des dommages sur leur habitation : toitures abîmées, pièces inondées et matériel endommagé par de l'eau et de la boue... Ces détériorations ont également pu être constatées sur un grand nombre de bâtiments et de chemins communaux.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Un grand nombre d'agriculteurs de notre commune ont également connu d'importants dégâts sur les cultures, sur les matériels ainsi que sur les infrastructures de leurs exploitations agricoles. Une procédure de reconnaissance de calamités agricoles pourrait être engagée.

Je vous remercie de l'attention que vous portez à ma requête et reste à votre disposition pour tous renseignements que vous jugerez nécessaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes sincères salutations.
Cordialement,

Le maire, Patrick Lemasle

PROPRETÉ ET CIVISME

Chacun a pu remarquer l'installation par les agents municipaux de nouvelles corbeilles de propreté, de porte-sacs et de cendriers dans nos rues et lieux publics afin de rendre notre ville plus propre et plus agréable. Ces installations vont se poursuivre.

LA PROPRETÉ DE LA VILLE, C'EST AUSSI L'AFFAIRE DE TOUS

RAPPEL DES GESTES SIMPLES QUI PERMETTRONT D'AMÉLIORER LA PROPRETÉ DE NOTRE VILLE :

Le non-respect de ces règles élémentaires de « savoir-vivre » dont beaucoup sont dictées par le bon sens peuvent faire l'objet de verbalisations par la police municipale.

JE SORS MES POUBELLES LA VEILLE AU SOIR

Vos poubelles peuvent être sorties la veille au soir du jour de collecte (après 20 h) et rentrées le jour même afin de laisser les trottoirs en libre accès mais aussi pour des raisons d'esthétique et d'hygiène. N'oubliez pas que la déchetterie est à votre disposition pour déposer tout autre déchet que les ordures ménagères ou les déchets recyclables. On retrouve trop souvent des encombrants au pied des containers (recup'erre), ces derniers ne seront pas collectés par les camions-bennes inadaptés à ce type de déchets.



JE NE JETTE RIEN DANS LES RUES

Avec l'installation de nouvelles corbeilles, réparties sur l'ensemble du village, un réceptacle n'est jamais loin pour y jeter vos petits déchets. Gardez-les jusqu'à la prochaine poubelle et ne les jetez pas dans la rue.



JE RAMASSE LES DÉJECTIONS DE MON CHIEN

Les propriétaires de chiens qui les promènent dans la rue ou sur le domaine public sont responsables des dégâts qu'ils peuvent causer... en particulier par leurs déjections. À eux de leur apprendre le caniveau et de prévoir un sac pour ramasser. Pour les aider, des distributeurs régulièrement approvisionnés sont disponibles dans le village.



HERBES DE JARDIN



Arrêt du ramassage du 15 novembre au 15 mars.
Durant cette période les particuliers sont invités à se rendre directement à la déchetterie.



**DIRECTION
POUBELLE !**

Cette communication réalisée par le conseil municipal des jeunes est en cours de fabrication et sera affichée prochainement dans la ville.

J'ENTRETIENS MON DEVANT DE PORTE

La loi fait obligation à chaque riverain de procéder à l'entretien régulier de la partie de trottoir qui le concerne, nous faisons donc appel au civisme de chacun pour l'amélioration de notre cadre de vie. Les normes actuelles interdisant toute utilisation de désherbant sur le domaine public, l'enlèvement des mauvaises herbes, sur les trottoirs notamment, s'ajoute aux tâches déjà nombreuses effectuées par l'équipe technique.

DES JARDINS FAMILIAUX MUNICIPAUX

La mairie souhaite mettre en place en début d'année 2019, des jardins familiaux.

Six parcelles, situées en bord d'Arize, seront mises à disposition des Montesquiens désireux de cultiver des légumes.

Quelques conditions à remplir pour se voir attribuer un jardin : être domicilié à Montesquieu, ne pas avoir de jardin, une seule parcelle par famille...



Les terrains prévus pour accueillir les jardins familiaux.

Pour pouvoir bénéficier d'un jardin, le demandeur doit s'inscrire auprès du secrétariat du CCAS de la mairie. Les demandes seront examinées en commission selon les critères d'attribution.

Retirer les documents utiles à l'inscription sur liste d'attente au secrétariat du CCAS de la mairie.

CONTACT : 05 61 98 43 44 / commune@mairiemontesquieu.fr

UNE NOUVELLE VIE POUR LE « LIVRÔLAVOIR » DE LA PLACE DU TINT



Émile Bacquié à l'œuvre.



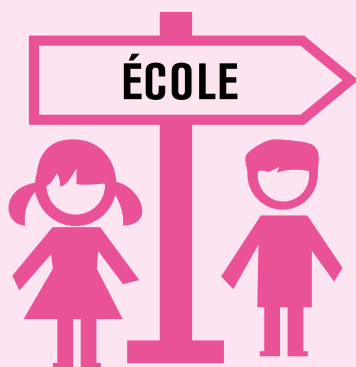
Les peintures d'Émile Bacquié et la bibliothèque libre.

Émile Bacquié s'est spontanément proposé pour orner le lavoir de la place du Tint de belles fresques rendant ainsi hommage à la vocation initiale du lavoir et à toutes les lavandières qui, par tous les temps, ont dû effectuer cette dure tâche ménagère.

Nous le remercions pour son talent.

La nouvelle vie du lavoir sera plus ludique avec l'arrivée d'une bibliothèque libre, chacun pourra déposer ou emporter les livres de son choix.

EFFECTIF DES ÉCOLES



PLUS DE

700

ENFANTS SONT SCOLARISÉS
À MONTESQUIEU

SOIT

400

COLLÉGIENS
(des effectifs en augmentation)

216

ÉLÈVES EN ÉLÉMENTAIRE
répartis sur 9 classes

105

PETITS ÉCOLIERS EN MATERNELLE

CHANGEMENT IMPORTANT POUR CETTE ANNÉE : comme pour 90 % des écoliers français, les jeunes Montesquiens des écoles primaires sont repassés à une semaine de 4 jours.

SEMAINE DU GOÛT À L'ÉCOLE MATERNELLE, DEUXIÈME ÉDITION



« Fromage à la louche, petits doigts dans la bouche ». Atelier cuisine au restaurant scolaire de l'école maternelle, classe de petite et moyenne sections.

Toutes les classes ont participé à cette opération nationale.

Les enfants ont cuisiné chacun à leur tour, un plat par jour. Tous les jours de la semaine, ils ont préparé avec l'appui des agents de la restauration scolaire un plat

afin de le faire déguster à leurs petits copains. Expérience savoureuse et bien réussie dans ce projet collectif, où chacun a pu exprimer son savoir-faire. De plus, le travail de nos petits chefs a fait l'objet de photos qui sont exposées jusqu'au 31 décembre à la mairie dans le cadre de Zoom sur la ville.

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL (PEdT)

2^e ÉDITION

En 2015, la ville s'était engagée pour 3 ans dans un PEdT (projet éducatif territorial), conçu de façon concertée et partenariale avec les écoles primaires et le service enfance jeunesse.

PEdT, c'est quoi ?

C'est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant, qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant et adolescent. Il s'appuie sur la politique éducative de la ville et la renforce. Il doit favoriser l'élaboration d'une offre d'activités périscolaires, voire extrascolaires, ou permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante, dans l'intérêt de l'enfant, et en cohérence avec les projets d'école.

Le PEdT de Montesquieu arrive en fin de validité en 2018, que se passe-t-il ensuite ?

Le PEdT étant un document de référence, la commune a souhaité le renouveler. Après une analyse et un bilan du premier PEdT, il a été décidé de maintenir les mêmes axes de travail, avec pour objectif de les améliorer. À ces trois axes, la commune en a inscrit trois autres, émergeant des constats des équipes de terrain.

LES AXES DE TRAVAIL DU PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL 2018/2021 DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE

Le maintien des axes du PEdT 2015/2018 :

- 1- Le conseil municipal des jeunes (CMJ) avec l'élection d'un nouveau conseil municipal des jeunes.
- 2- Le maintien du contrat Local Aide à la scolarité (CLAS) pour l'école élémentaire et le collège.
- 3- Favoriser l'accueil aux activités périscolaires et extrascolaires des enfants en situation de handicap.

Les axes de travail supplémentaires :

- 4- La création d'un café des parents.
- 5- Le développement du jardin de l'école élémentaire commencé en 2017.
- 6- La mise en place d'une cellule de veille.

Ce document vient d'être validé par l'État, l'Éducation nationale et la CAF.

Le projet éducatif territorial est en ligne dans son intégralité, sur le site de la mairie de Montesquieu-Volvestre : <http://www.mairie-montesquieu-volvestre.fr>

Vous y trouverez entre autres : les projets pédagogiques des structures enfance jeunesse de la commune ainsi que les règlements intérieurs, les projets des écoles primaires, les tarifs des structures enfance jeunesse, les conventions inhérentes aux structures...

Est en ligne aussi « le Plan mercredi » qui organise l'accueil extrascolaire du mercredi.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Après un premier mandat (2015-2017) riche en initiatives, le conseil municipal des jeunes (CMJ) de Montesquieu-Volvestre va renouveler ses conseillers en organisant des élections le 11 décembre à l'école élémentaire et au collège Stella-Blandy. Il s'agira d'élire 4 conseiller(ère)s par niveau (CM1, CM2, 6^e et 5^e).

C'est l'occasion de dresser un rapide bilan des actions réalisées et/ou portées par les élus de ce premier mandat, avec le soutien des élus adultes et des différents intervenants et participants.

UN GRAND MERCI À CETTE ÉQUIPE DE 16 JEUNES CONSEILLERS POUR LEUR IMPLICATION ET LEUR PARTICIPATION À CETTE AVENTURE QUI ÉTAIT UNE PREMIÈRE POUR NOUS TOUS !

Nous comptons sur ce deuxième mandat pour pérenniser cette force de proposition que sont nos jeunes et encore améliorer ce lien entre tous(tes) les Montesquivien(ne)s.

- 1- Le skatepark (fil rouge de ce premier mandat) est réalisé. Pour l'instant, il n'est pas ouvert au public car la réception des travaux n'est pas effective en raison de défauts de réalisation. Le maître d'œuvre doit le mettre en conformité. L'ouverture est conditionnée par l'intervention de l'entreprise adjudicataire.
- 2- Collecte de denrées alimentaires, de gourdes de compote au profit de l'épicerie solidaire « Escale » (Rieux-Volvestre) et stand au profit du Téléthon.
- 3- Journées citoyennes ouvertes à tous pour rendre notre ville plus propre (avec le soutien de l'Association de Pêche).
- 4- Action intergénérationnelle avec l'EHPAD du Couloumé avec la fabrication de décorations de Noël.



Le skatepark et le nouveau mobilier urbain (tables de pique-nique, corbeilles de propreté, bancs...).



Le jardin et ses plates-bandes dessinées et travaillées par les jeunes jardiniers comme celle en forme de point d'interrogation à droite de l'image.

■ POURQUOI UN JARDIN À L'ÉCOLE

Depuis trois ans, les jeunes jardiniers s'affairent à l'école, et leur travail commence à prendre de magnifiques formes et couleurs. Les objectifs de cette activité sont multiples : approcher la nature, comprendre la biodiversité, avoir une représentation concrète du monde qui les entoure, comprendre le cycle de la vie...

« La Terre me donne, je donne à la terre, la Terre donne, je reçois... Mille secrets se cachent dans un jardin, à nous de les trouver. » Le jardinage offre aux enfants l'occasion de vivre et de multiplier les expériences : travailler la terre, toucher, frotter, sentir, semer... Et le plus : récolter après avoir mis en terre les semences, goûter, grignoter et cette année encore, pouvoir partager avec sa famille le fruit de son travail, avec les citrouilles qu'on a ramassées au mois d'octobre. Les enfants avaient

déjà fait apprécier à leurs parents des radis, des salades et des plantes aromatiques et avaient mangé sur place les fraises et les tomates.

La création de ce jardin a permis de responsabiliser les enfants, de les sensibiliser sur l'importance de l'environnement (utilité des plantes, gestion de l'eau, des déchets en collaboration avec le restaurant scolaire, risques liés aux pesticides...), de les éduquer à une alimentation saine et de les initier à la science, notamment à la biodiversité.

Outre le travail de la terre, plusieurs autres points sont abordés d'une façon ludique et pratique : le langage en apprenant les mots liés au jardinage, comprendre le temps et les saisons en observant le développement des plantes. Et les enfants abordent aussi les maths : tracer un cercle à l'aide de piquets

et de ficelle, compter les graines, maîtriser l'espace en faisant des figures géométriques pour les plates-bandes de fleurs ou de légumes...

D'autres réflexions sont menées pour enrichir ce projet : construction de petits panneaux pour nommer les plantes, fabrication et mise en place de nichoirs, installation de récupérateur à eau...

Si vous souhaitez soutenir ce projet porté par l'école, l'ALAE et coordonné par Lucas Dédès, bénévole de l'action, vous pouvez offrir du compost, de la paille, du fumier, des graines bio ou sauvages, ou des plants, et tout ce qui pourrait leur être utile pour faire évoluer et vivre cette réalisation (tuteurs, piquets, petits outils...).

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE 1918

Les associations Vol'Arize et les Plumes d'Aramis soutenues par la délégation culture de la mairie avaient organisé samedi 10 novembre une journée très chaleureuse pour commémorer l'Armistice du 11 novembre 1918.



Commémoration de l'Armistice de 1918.

Les murs de La salle des fêtes étaient habillés de cartes postales, d'affiches, de photos rappelant la dure vie de nos aïeux dans les tranchées pendant la Grande Guerre. La médiathèque avait mis à disposition du public de nombreux ouvrages évoquant cette période. Des Montesquiens avaient généreusement prêté des objets ramenés du front par leurs Poilus.

L'atelier d'écriture « Les Plumes d'Aramis » proposait dans une ambiance conviviale et pleine d'émotion à tous les volontaires de lire et de partager les textes qu'ils avaient amenés ou ceux qui étaient à disposition. Une scène ouverte réussie, expérience à renouveler. Les Sœurs Sisters évoquaient la guerre en proposant des chansons d'époque reprises en chœur par le public dans la bonne humeur.



Lecture de textes de Poilus, scène ouverte le 10 novembre 2018.

Après une auberge espagnole sympathique, la soirée se terminait par un spectacle émouvant : « L'histoire de Germaine, 30 ans en 1914 », qui s'engageait auprès des blessés malgré la pression de sa famille d'industriels bourgeois. L'exposition est visible à la mairie de Montesquieu-Volvestre jusqu'à la fin de l'année.

Le dimanche 11 novembre, c'est autour du monument aux morts que s'est clôturée la commémoration de l'Armistice de 1918 en présence des élèves de l'école élémentaire, des enseignants, de l'harmonie Sainte-Cécile, des autorités locales, des gendarmes, des pompiers, des représentants associatifs et de très nombreux Montesquiens.

■ ZOOM SUR LA VILLE

PAR UNE BELLE MATINÉE D'AUTOMNE VOILÀ RESSORTIES LES PHOTOS DES MONTESQUIVIENS SUR LES PILIERS DE LA HALLE.

Les photos de mets plus alléchants les uns que les autres donnaient de l'appétit aux visiteurs et certains regrettaient de ne pas être invités chez les photographes à déguster les plats exposés.

Cette année, le thème de la cuisine avait inspiré même les enfants de l'école maternelle qui s'étaient prêtés au jeu pendant la semaine du goût.

La délégation culture remercie tous les participants et leur donne rendez-vous en 2019.



Sous la halle, les visiteurs de Zoom sur la ville.

■ L'ÎLE AU THÉÂTRE



LA DERNIÈRE ÉDITION DU FESTIVAL L'ÎLE AU THÉÂTRE, PROPOSÉ PAR L'ASSOCIATION CULTURE EN VOLVESTRE CONFIRME LE SUCCÈS GRANDISSANT AVEC PLUS DE 600 SPECTATEURS SUR 3 JOURS.

Le pari d'un festival de théâtre lancé il y a 7 ans par un groupe de copains attachés à Montesquieu-Volvestre est devenu un évènement majeur du territoire. La nomination aux Molières de plusieurs comédiens prouve que des talents de niveau national ont joué sur les planches du Ramier.

La municipalité remercie les bénévoles de leur engagement et confirme son partenariat pour la prochaine édition.

Entrée au spectacle.



Une audience attentive à la médiathèque.

LA MÉDIATHÈQUE REÇOIT LES COLLÉGIENS

La médiathèque départementale en collaboration avec la médiathèque municipale a engagé pour l'année scolaire un travail d'écriture théâtrale avec la classe de M. Loïc Saint-Martin, professeur de français au collège. Plusieurs rencontres auront lieu à la médiathèque avec les auteurs Sandrine Roche et Henri Bornstein, ce travail aboutira en fin d'année scolaire par une représentation à Toulouse par tous les élèves participant à ce projet dans le département.

FORUM DES ASSOCIATIONS



LE FORUM DES ASSOCIATIONS, ORGANISÉ PAR LA MAIRIE, S'EST TENU EN SEPTEMBRE.
 Il est le rendez-vous annuel attendu et constitue un véritable carrefour d'une « citoyenneté active » tel un espace de rencontres, afin de mieux présenter et identifier les différentes propositions associatives de la ville.
 Trente associations étaient présentes : adhésions et amitiés nouvelles étaient accueillies avec sympathie dans une atmosphère conviviale et festive.

20 ANS DE BRÈVE RENCONTRE

Pour nous, les organisateurs du Festival du film britannique, ces 20 ans représentent des années de recherche de la perfection.



L'équipe de « Brève Rencontre ».

Les meilleurs films, la meilleure météo et un public satisfait et heureux, mais malgré tous nos efforts, on a goûté à tout sauf à la perfection ! Orage, pluie battante, inondation, projecteur ou micro en panne, et même un écran qui se dégonfle... ! Mais vous, le public, que gardez-vous en esprit ? Les films, on l'espère. Ces films qui dressent le portrait d'une société britannique avec ses bons et mauvais côtés, ses histoires

d'amour, sa violence, son racisme, mais son humour surtout qui accompagne souvent les problèmes graves. Grâce à cette centaine de films au cours des vingt dernières années, on a visité Brick Lane, Bradford, Marrakech, Vienne, voyagé en Inde et en Afrique... On a joué au football avec Beckham, fait du strip-tease avec les Calendar Girls, passé une semaine avec Marilyn, goûté au ballet avec Billy, et au

whisky avec Ken et on cherche encore Eric... Une belle aventure pour nous tous à Montesquieu et rendez-vous en 2019 !

NOUVELLES PRÉSIDENTES

COMITÉ DES FÊTES

Président : William Franquine succède à Adeline Joqueviel.

Vice-président : Jean-Christophe Lassalle

CONTACTS

comitedesfetes.montesquieuvtre@gmail.com

www.comitedesfetes-montesquieuvtre.com



De gauche à droite : Sergio Duarte (secrétaire adjoint), Magaly Boyer (trésorière adjointe), Jean-Christophe Lassalle (vice-président), Sylvie Bristeil (trésorière) et William Franquine (président).

AS MONTESQUIEU RUGBY

Co-présidents : Jean-Claude Icard et Jean-Louis Respaud succèdent à Jean-Louis Inard.

Vice-président : Rémi Janotto.

CONTACTS

asm31rugby@gmail.com

https://asm31rugby.sportsregions.fr



De gauche à droite, debout : J.-F. Wathy (trésorier), R. Janotto (vice-président), J.-L. Respaud et J.-C. Icard (co-présidents), A. Lacoste (membre).

Assises : Carine Galès venue du Mas d'Azil, M.-A. Vigneaux (secrétaire), A. Berdou (secrétaire adjointe).

FESTIVAL ÎLE AU THÉÂTRE

Président : Stephan Brosillon

Vice-président : Bastien Ricottier

Trésorière : Muriel Ruquet

Secrétaire : Nelly Heuillet



Stephan Brosillon (président).

NOUVELLES ASSOCIATIONS

« VOL'ARIZE »

Crée en mars 2018, Vol'Arize a pour objectifs la préservation et la promotion des richesses, naturelles, culturelles et patrimoniales locales.

Composition du bureau :

Président : J.-C. Pavanello-Bouvier

Secrétaire : Janice Freshwater

Trésorier : Claude Bouvier



L'équipe des bénévoles ayant participé au débroussaillage des abords de la table d'orientation, mai 2018.

MONTESQUIEU FUTSAL LOISIR



Les adhérents du club futsal loisir.

Christophe Brévi (président) a créé l'association Montesquieu futsal loisir, il y a 4 mois.

Chacun vient pour s'amuser sans contrainte, quand il veut, quand il peut.

L'activité a lieu tous les lundis soir de 20 h à 23 h à la halle de sports de Bonzoumet.

LE FOYER RURAL ET SES HUIT SECTIONS

Les diverses activités du foyer rural ont repris en septembre avec 122 adhérents toutes sections confondues.

Cette année, la chorale se relance avec le duo Nicole Dussenty et Henri Paul Terrier. Les activités proposées sont multiples dans des domaines différents : culture, loisirs et sports... Le fil conducteur de l'ensemble des ateliers reste le vivre ensemble.

LE FOYER RURAL SE COMPOSE DE 8 SECTIONS AVEC UN RESPONSABLE PAR SECTION DANS DES DOMAINES DIFFÉRENTS (CULTURE, LOISIRS, SPORT)

- > Scrapbooking : Sylvie Miguel
- > Randonnée : Danielle Condis
- > Quilles au maillet : Nicole Dedieu et Claude Tajan
- > Cinéma : Carine Peccoz et Ève Bataillou Villet
- > Tai-chi et chi gong : Immanuel Meffert
- > Théâtre : Loula Degado
- > Cinéma britannique : Michèle et Chris Faram
- > Chorale : Nicole Dussenty et Henri Paul Terrier

Renseignements auprès de Sylvie Miguel : 06 82 41 89 15



Le nouveau bureau

De gauche à droite : Dominique Faucheu, adjointe au maire, Edmond Heuillet, trésorier, Danielle Condis, secrétaire, et Sylvie Miquel, présidente.



Les responsables des sections

De gauche à droite : Henri Paul Terrier, Edmond Heuillet, Nicole Dedieu, Danielle Condis, Ève Batalhou-Villet, Immanuel Meffert, Sylvie Miguel, Claude Tajan, Loula Delgado avec la participation de M^{me} Dominique Faucheu, adjointe au maire et adhérente.

PANNEAU MUNICIPAL D'INFORMATIONS



Depuis son installation au mois de mai dernier, le panneau lumineux d'information municipale permet notamment de diffuser des messages associatifs.

Les associations désireuses de l'utiliser doivent en faire la demande auprès de la mairie. Les demandes sont à déposer 15 jours minimum avant la période de diffusion et sont soumises à l'acceptation de la municipalité.

CONTACT

restau.assos@mairiemontesquieu.fr
05 61 98 43 41

LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE SE MOBILISE POUR AIDER LES ÉCOLES SINISTRÉES DE L'AUDE

Suite à la catastrophe qui a touché l'Aude le 15 octobre dernier, le service enfance jeunesse s'est mobilisé pendant les vacances d'automne.



Maxime Galy, Baptiste Guyez, Mathis Llarguet, Cheyenne Bristiel, Mathias Burkler, Hugo Duberge et Antonin Lamire font partie des jeunes qui ont participé à la collecte.

Très sensibles aux pertes qu'ont subies les écoles et les centres de loisirs de ce département, les animateurs ont organisé une collecte pour leur venir en aide. Une initiative qui a fait l'unanimité au sein des enfants et des animateurs.

Pour évaluer les besoins, le service a pris contact avec une association d'aide aux écoles audoise qui œuvre avec la mairie de Palaja pour centraliser et redistribuer ensuite le fruit des dons et des collectes. Contact établi, ils ont pu ensemble mettre en place des actions efficaces pour aider au mieux leurs collègues de l'Aude et les jeunes sinistrés.

Pour la mise en œuvre, ils ont rencontré le gérant de Carrefour, M. Montagne. Il leur a donné l'autorisation d'installer un point de collecte devant le magasin, où les adolescents encadrés par

les animateurs ont été présents plusieurs jours de suite.

Le service enfance jeunesse a été d'autant plus sensible à cette catastrophe qu'il connaît bien un des villages sinistrés, Conques-sur-Orbiet, où les jeunes ont participé pendant des années, avec l'atelier mécanique, aux 12 h et 24 h mob qui y étaient organisés sur un circuit sportif.

Le matériel collecté a été remis ensuite en mains propres à l'association audoise (ASEA) par le service enfance jeunesse. Elle aura en charge la distribution des affaires scolaires à toutes les écoles dévastées qui, nous l'espérons, arriveront à reprendre rapidement un fonctionnement normal.

MERCI À TOUS : aux donateurs montesquiviens pour leur solidarité et aux jeunes pour leur investissement.

PERMANENCE DE NOTRE CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE



Maryse VEZAT première vice-présidente du Conseil Départemental reçoit sur rendez-vous un mardi matin par mois de 9 h à 11 h à la Mairie de Montesquieu.

PRENDRE RENDEZ-VOUS :

05 34 33 14 04 ou 05 34 33 32 93.

Pas de permanence pendant les vacances scolaires.

UNE PAGE SE TOURNE...



L'incontournable « Marché de l'Arize » a baissé définitivement son rideau faute... de nouveaux repreneurs dimanche 2 décembre 2018. Cette entreprise familiale a vu défiler quatre générations. Anne-Marie et Jean-Paul ont su des années durant apporter une âme à leur commerce où la convivialité, leur disponibilité et les précieux conseils de bricolage ne manquaient pas. On trouvait tout chez eux. Le jour de la fermeture, le magasin était bondé et la file d'attente à la caisse ne diminuait pas. Une façon pour la clientèle de les remercier. C'est seulement aux alentours de 13 h qu'ils ont laissé leur comptoir. Ils avaient pensé à tout, un apéritif était proposé aux personnes présentes. Jusqu'au bout leur gentillesse aura été au rendez-vous. La rue Mage ne sera plus ce qu'elle était, ils faisaient battre le cœur de notre ville. Nous leur souhaitons une belle retraite après une vie de travail au service des clients et du village.

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE À MONTESQUIEU-VOLVESTRE

Créé en 2016, Haute-Garonne Numérique, syndicat mixte est présidé par M^{me} Annie Vieu, vice présidente du Conseil Départemental pour déployer les solutions d'accès au Très Haut Débit. Il réunit le

Conseil Départemental, les communautés d'agglomération du Muretain et du Sicoval et quinze communautés de communes, et bénéficie du soutien financier de l'État et de la Région Occitanie.

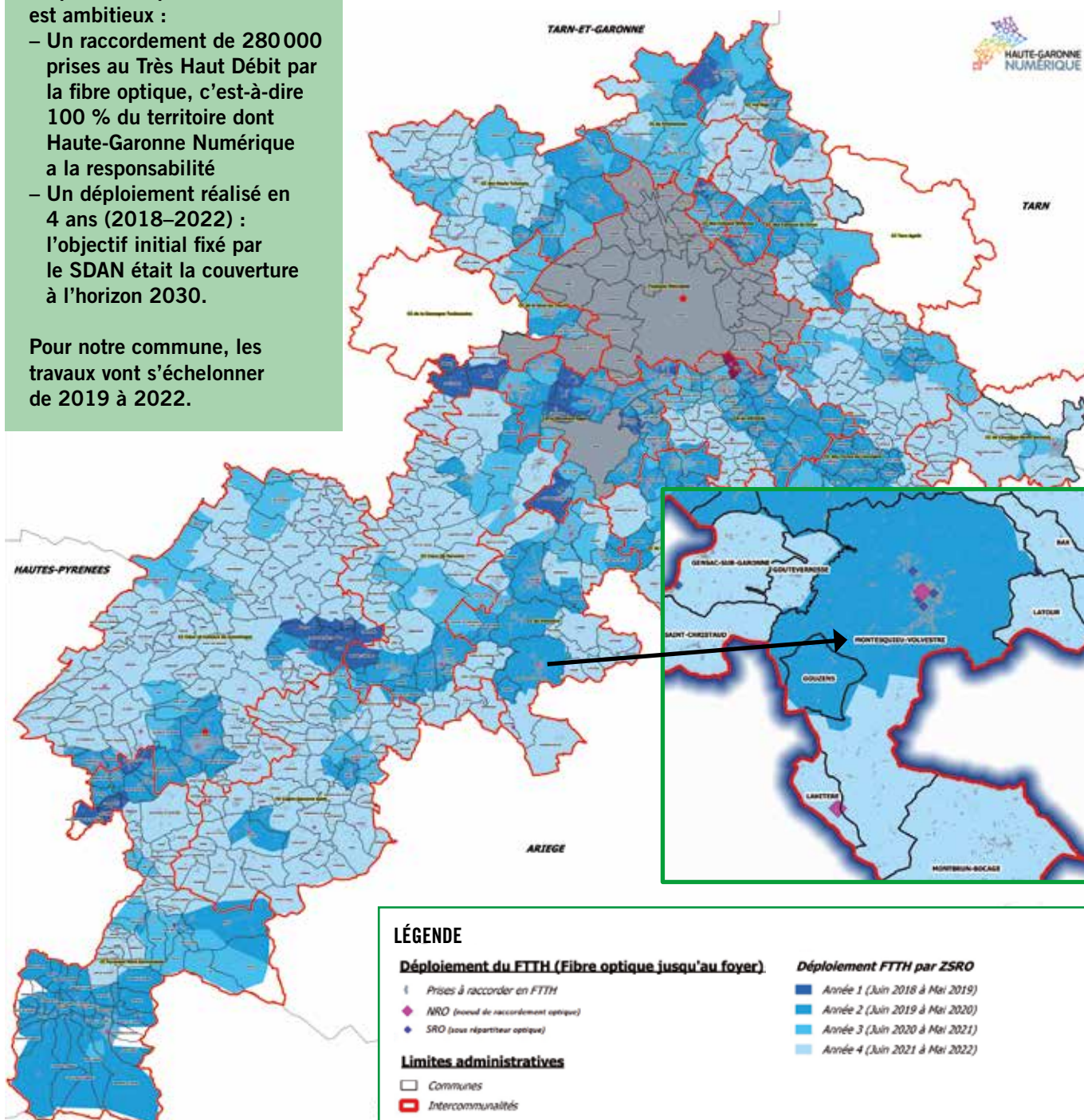
En juin 2018, Haute-Garonne Numérique et Altitude Infrastructure ont signé la délégation de service public qui va permettre de déployer la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH).

Ce plan de déploiement est ambitieux :

- Un raccordement de 280 000 prises au Très Haut Débit par la fibre optique, c'est-à-dire 100 % du territoire dont Haute-Garonne Numérique a la responsabilité
- Un déploiement réalisé en 4 ans (2018-2022) : l'objectif initial fixé par le SDAN était la couverture à l'horizon 2030.

Pour notre commune, les travaux vont s'échelonner de 2019 à 2022.

CARTE DU PLANNING DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE



ATTESTATION DE LOGEMENT VACANT/EXONÉRATION DE LA TAXE D'HABITATION

CONDITIONS :

Les demandes d'attestation pour logement vacant, en vue de l'exonération de la taxe d'habitation, devront être faites au mois de janvier uniquement. En dehors de cette période, aucune attestation pour logement vacant ne sera délivrée, sauf cas très particuliers.

PIÈCES À FOURNIR :

Vous devez présenter votre carte nationale d'identité et un justificatif de domicile.

CONTACT :

Pour obtenir cette attestation, contactez la police municipale. Un rendez-vous sera fixé afin qu'un agent de la police municipale constate la vacance du logement. L'attestation vous sera délivrée après cette visite et sous réserve des observations formulées par l'agent de police municipale.

ÉTAT CIVIL DU 1^{er} NOVEMBRE 2017 AU 15 NOVEMBRE 2018

NAISSANCES

- > Samuel DANGLA, 25 novembre 2017
- > Solal RICHINI PARMENT, 26 novembre 2017
- > Mathéo TASCA, 29 novembre 2017
- > Kenzy LEVIENT, 3 décembre 2017
- > Maël DE KERIMEL DE KERVENO, 28 décembre 2017
- > Louka FRANÇOIS, 19 janvier 2018
- > Henry GIORZA, 20 janvier 2018
- > Ethan DUSSEAU, 3 février 2018
- > Léo VERGÉ, 19 février 2018
- > Mathis DAUVILLAIRE SEVERAN, 18 mars 2018
- > Léandro BERTONE, 28 mars 2018
- > Timéo GUAY, 30 mars 2018
- > Yves BOUDELIER, 8 avril 2018
- > Axel GALEY, 29 avril 2018
- > Manoë COLIN, 21 juin 2018
- > Martim CARVALHO LOPES, 29 juin 2018
- > Giulia CARRERE KOZOL, 2 juillet 2018
- > Anna FARIA, 18 juillet 2018
- > Louise DEDIEU BERTIER, 24 juillet 2018
- > Agathe VAN ACKER, 2 août 2018
- > Marie-Christine AZORA, 6 août 2018
- > Ines HUBER MCKEON, 30 août 2018
- > Luce KLEIN, 30 septembre 2018

MARIAGES

- > Dominique RIBETTE et Jean SIELLEZ, 24 mars 2018
- > Agnès SOLOMIAC et Cédric FERREIRA, 28 avril 2018
- > Hind TARDAMI et Michel DIONOISI, 2 juin 2018
- > Caroline RAMOND et Bruno PEREZ, 7 juillet 2018
- > Nadine LAMBALLAIS et Raymond TORTERAT, 6 octobre 2018

DÉCÈS

- > Catherine GENOT, 3 novembre 2017
- > Pierre MILHORAT, 14 novembre 2017
- > Robert PHALIP, 17 novembre 2017
- > Gérard NICKLES, 28 novembre 2017
- > Rachel CABANEL, 8 décembre 2017
- > Léon PORDET, 29 décembre 2017
- > Pascale FENOUL née ALBERGE, 4 janvier 2018
- > Lucette LAPORTE, 7 janvier 2018
- > Madeleine BOUÉ née CHARLES, 13 janvier 2018
- > Lina DURRIEU née MOSCA, 19 janvier 2018
- > André BRUGIÉ, 23 janvier 2018
- > Jean IBANEZ, 31 janvier 2018
- > Simone IBANEZ née RICAUD, 31 janvier 2018
- > Odette SOUILLÉ née ROUSSE, 2 février 2018
- > Josette TABOURDEAU née GESLAIN, 3 février 2018
- > Pierre RÉ, 5 février 2018
- > Maurice THROMAS, 26 février 2018
- > Émilie SACAREAU née MARCHAL, 1^{er} mars 2018
- > Conception CARRILLO, 4 mars 2018
- > Yvette MILHORAT, 5 mars 2018
- > Claude PICARD, 11 mars 2018
- > Nathalie PORS née DESFAUCHEUX, 18 mars 2018
- > Michel BRUNETTI, 24 mars 2018
- > Pierre PAVIN-LYZIAS, 31 mars 2018
- > Louis COUDIÉ, 23 avril 2018
- > Hortense JAMMET née BAGNERES, 24 avril 2018
- > Marie-Paule DUPUY née BRUTINEL, 27 avril 2018
- > Paul PUJOL, 5 mai 2018
- > Christian FLOQUET, 10 mai 2018
- > Geneviève COFFE, 1^{er} juin 2018
- > Gérard BAYLE, 9 juin 2018
- > Élie PICARD née JEAN-MARIE, 20 juin 2018
- > Adélaïde BOUGAIN née FRESNAY, 22 juin 2018
- > Mathilde GOUZY, 14 juillet 2018
- > Michel BATAILLE, 17 juillet 2018
- > Louis ROBLÈS, 20 juillet 2018
- > Juliette PONS née PONS, 23 juillet 2018
- > Angèle CASTERAN née GOURMELEN, 25 juillet 2018
- > Nicole BUTIN née CHÂTELAIN, 4 août 2018
- > Louise IRAT née HEMERY, 6 août 2018
- > Marceline RECOURCHINES née EYCHENNE, 6 août 2018
- > Laurence DELALOY née ARMANY, 18 août 2018
- > Élie BONNET, 1^{er} septembre 2018
- > Daniel CLASS, 5 septembre 2018
- > Rose-Marie ABEILLE, 12 septembre 2018
- > Yvonne AYASSE née BAILLE, 12 septembre 2018
- > Freddy CHAUVETIERE, 24 septembre 2018
- > Alain LIPSCHITZ, 25 septembre 2018
- > Francine SCHNEPF née CAMBOLIVES, 5 octobre 2018
- > Serge LECUSSAN, 26 octobre 2018
- > Francine MERLÉ, 5 novembre 2018
- > Joseph REYBEROLLE, 6 novembre 2018
- > André BERTHOUMIEUX, 7 novembre 2018
- > Hélène CAUJOLLE née TRÉPONT, 8 novembre 2018
- > Joséphine MAS née MACONE, 11 novembre 2018

AGENDA

DÉCEMBRE

Samedi 8 décembre

NOËL DE LA CLÉ DES VILLAGES
> 17 h, sous la halle :

Le Prince Grenouille par la compagnie Vers les Arts. Spectacle jeune public. Entrée 3 €.

Dans les rues de Montesquieu

Défilé des lutins du Père Noël et inauguration des décorations de Noël.

> 18 h à 22 h 30, sous la halle :

Marché nocturne.

Remise des lots gagnants du calendrier de l'Avent du jour.

Restauration et animation musicale.

Samedi 8 décembre à 21 h

Loto du Basket

> Salle des fêtes.

Dimanche 9 décembre

Halle gourmande (toute la journée)

Dimanche 9 décembre à 17 h

Concert *Vaya con dios*

Organisé par l'association Les Amis de l'Eglise Saint-Victor.

Entrée 10 €, gratuit moins 12 ans.

> Église Saint-Victor.

Vendredi 14 décembre à 15 h 30

Goûter de Noël

Offert par la mairie et le CCAS pour les habitants de Montesquieu ayant plus de 65 ans. En compagnie d'Alain Bosque et de son orchestre musette.

> Salle des fêtes.

Dimanche 16 décembre à 16 h

Concert

Concert de la Chorale « Évasion musicale » de Montesquieu (avec plusieurs autres chorales).

> Salle des fêtes. Entrée gratuite.

Lundi 31 décembre à 20 h

Réveillon de la Saint-Sylvestre

Soirée animée par Wiwi Haute Tension, et organisée par le Comité des fêtes.

> Salle des fêtes.

**RÉSERVATION OBLIGATOIRE
AVANT LE 24 DÉCEMBRE**

CONTACTER :

William (06 59 94 05 57),
Magaly (06 16 84 04 13)
ou Jean-Christophe (06 20 32 83 29).
Tarifs : 56 € (20 € moins de 12 ans).



**MENU DU RÉVEILLON
DE LA SAINT-SYLVESTRE**



Amuse-bouche



Assiette gourmande

aux délices de nos basses-cours

(magret farci au foie gras, cou farci truffé & foie gras)

Navarin de la mer

Trou normand

**Salmis de pintade façon
grand-mère avec bourgeoise**

Plateau de fromages

Croquant trois chocolats

Vins (blanc, rosé, rouge) Champagne
et cotillons

Mercredi 23 janvier à 20 h

Conférence

Conférence Pupenvol : « Littérature et poésie algérienne en langue française » par Majid Kaouah.

> Salle des fêtes.

Vendredi 25 janvier à 18 h 30

LES VŒUX DU MAIRE

> Salle des fêtes.

FÉVRIER

Vendredi 1^{er} février à 14 h

Après-midi dansante

organisée par la Belote Montesquivienne.

> Salle polyvalente.

Samedi 9 février à 20 h

Repas et soirée dansante

organisés par le Comité des Fêtes.

> Salle polyvalente.

Lundi 11 février de 14 h 30 à 19 h

Collecte de sang

> Salle polyvalente.

Mardi 19 février à 14 h

Goûter dansant

organisé par les Aînés du Volvestre.

> Salle polyvalente.

Vendredi 22 février à 20 h 30

Théâtre

L'Espèce Humaine par la Compagnie Monsieur Madame (la pièce sera suivie d'une conférence/débat). Soirée organisée par la délégation culture de la Mairie de Montesquieu-Volvestre.

> Salle polyvalente.

JANVIER

Dimanche 6 janvier à 15 h

Loto de l'ASM

> Salle des fêtes.

Samedi 19 janvier à 16 h

Sport

Remise des ceintures et démonstrations du Judo Club de l'Arize.

> Salle des fêtes.